

LES GRANDES TENDANCES DE LA FRÉQUENTATION

2025

GRAND SITE DE FRANCE · CIRQUE DE NAVACELLES





LES GRANDES TENDANCES DE LA FRÉQUENTATION / 2025

Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles

Sauf mention contraire, les photographies et schémas ont été réalisés par le Syndicat mixte GSN

30b route du Pont de la Croix
30120 LE VIGAN
contact@cirquenavacelles.com
04 99 54 27 03

Site internet :

www.cirquenavacelles.com

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.4
Présentation du territoire	p.5
LA FREQUENTATION DU GRAND SITE	p.6
1. Les navettes et lignes régulières	p.6
- <i>Les navettes du cirque</i>	p.7
- <i>Les lignes régulières depuis Le Vigan et Lodève</i>	p.8
2. Valoriser les transports en commun : l'exemple des Randobus	p.9
3. Les sentiers de randonnée	p.10
<i>Les itinéraires de grande randonnée</i>	p.10
<i>Les sentiers du site classé et les éco-compteurs</i>	p.11
- <i>Le sentier du facteur</i>	p.11
- <i>Le PR des Moulins de la Foux</i>	p.12
- <i>Les Belvédères de Blandas</i>	p.13
<i>Exemple de cas d'usage - Outdoor Vision</i>	p.13
4. Les incivilités et comportements à risque	p.14
<i>La gestion des déchets</i>	p.14
<i>Risque incendie et bivouac/stationnement nocturne</i>	p.14
<i>Les risques liés à la rivière</i>	p.14
LES GORGES DE LA VIS AVAL	p.16
CONCLUSION	p.17

Introduction

Depuis plus de 10 ans, le Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles anime un Observatoire de la fréquentation. Il est constitué de données quantitatives et qualitatives récoltées auprès de différentes sources, internes et externes, qui permettent de réaliser une analyse fine de la fréquentation : taux de remplissage des parking, usagers des navettes, comptages routiers départementaux, données d'éco-compteurs...

En 2007 et 2017, des études qualitatives ont été menées et ont permis d'identifier le profil des visiteurs. Les Plans de Circulation et de Stationnement de 2014 et 2022 ont permis de conforter ces analyses. Ils ont également permis de mettre en place des protocoles de comptages qui ont été répétés chaque année par l'équipe et qui ont permis de collecter des données sur le long terme. Les résultats servent ensuite d'aide à la décision grâce à des données objectives et chiffrées.

C'est la compilation de ces données et leurs analyses pour l'année 2025 que vous retrouvez dans ce document appelé «Les Grandes Tendances» et qui est mis à disposition de l'ensemble des acteurs.

Bonne lecture !



© S. Brié

Hameau de Navacelles

Présentation du territoire

Le Grand Site du Cirque de Navacelles, à cheval sur les départements du Gard et de l'Hérault, recouvre les causses du Larzac méridional, de Blandas, et de Campestre. Les Gorges de la Vis, où se niche le Cirque de Navacelles, entaillent ces causses et sont une singulière curiosité géologique. Labellisé Grand Site de France le 5 janvier 2017, le territoire a obtenu le renouvellement de cette labellisation pour la période 2024-2032.

Le Cirque de Navacelles est un site naturel caractérisé par le contraste entre les causses, les Gorges de la Vis, et le hameau de Navacelles. Les humains se sont très tôt installés dans ce lieu propice à l'agriculture et l'ont apprivoisé. Aujourd'hui, leurs aménagements délicats et les habitations regroupées en îlots lovés sur les bords du méandre et le long de la Vis, confèrent

au site son échelle humaine et renforcent l'aspect grandiose de ce spectacle.

Ce site est protégé à la fois au titre des paysages (site classé « Cirque de Navacelles – Gorges de la Vis ») et bénéficie de protections environnementales et de gestion (zones Natura 2000 ; 4 Espaces Naturels Sensibles Départementaux). Il s'inscrit dans le cœur du Bien Causses & Cévennes, inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO au titre des *paysages vivants et évolutifs de l'agropastoralisme méditerranéen* depuis juin 2011.

Le périmètre du Grand Site de France du Cirque de Navacelles s'étend sur 19 communes (12 en totalité et 7 partiellement), de part et d'autre de la Vis (46 163 ha) avec en son centre le site classé (5 257 ha sur 4 communes). En termes de population, cela représente 1 959 habitants.



Village de La-Vacquerie-et-St-Martin-de-Castries

La fréquentation du Grand Site

La fréquentation globale du site n'est pas évaluée chaque année. Elle est en effet difficile à appréhender étant donné la configuration et l'étendue du Grand Site.

Cela étant dit et afin de constituer une base de réflexion, la fréquentation annuelle du Cirque de Navacelles et de ses abords a été estimée à 250 000 visiteurs qui arrivent pour les deux tiers du côté héraultais *via* le belvédère de la Baume Auriol (*Plan de circulation, TEMAH, 2022*).

Hormis quelques périodes de pics, la fréquentation reste « acceptable » au vu du dimensionnement des infrastructures et des équipements : stationnements, voies de circulation, sentiers... L'Observatoire de la fréquentation se base sur les données des dispositifs permanents ou saisonniers qui permettent une comparaison interannuelle.

1. Les navettes et lignes régulières

Le service de navettes gratuites estivales a été initialement mis en place par les Départements du Gard et de l'Hérault afin de relier les belvédères de Blandas et de la Baume Auriol avec le hameau de Navacelles. En 2020, la Région Occitanie (Lio) en a récupéré la gestion, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM).

L'extension du service sur les ailes de saison depuis 2023 résulte du constat de l'augmentation de la fréquentation sur cette période. Ainsi, les collectivités membres du Syndicat mixte ont fait le choix de **déployer le dispositif sur les week-ends prolongés du printemps dans un premier temps, et en 2025 de l'étendre aux week-ends de septembre**. Le service de navettes gratuites se distingue donc, dans son fonctionnement et son financement, sur les ailes de saison et la période estivale.

Les lignes régulières depuis les villes-portes de Lodève et du Vigan complètent l'offre de transports en commun permettant de se rendre au Cirque de Navacelles.



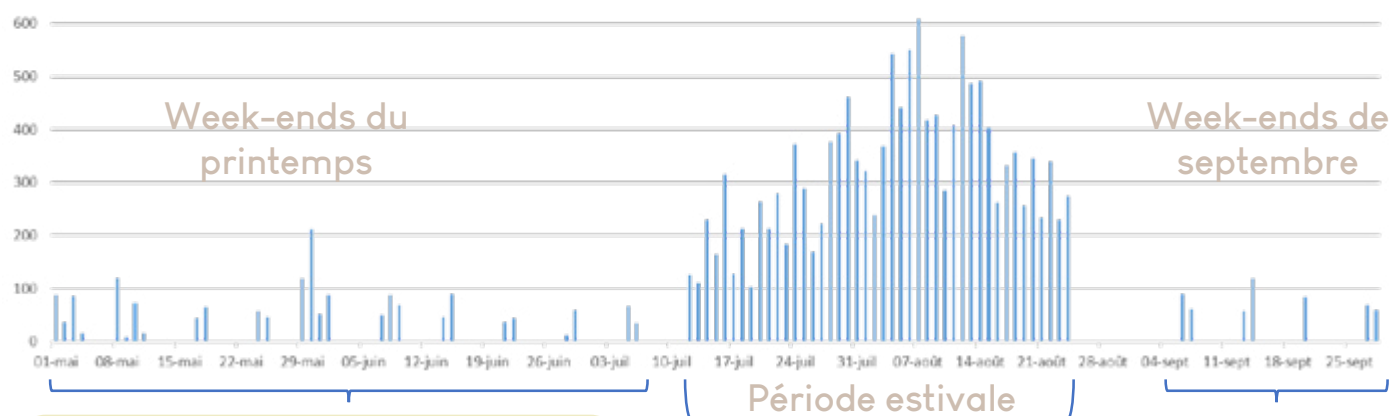
Les navettes du Cirque

En 2025, des navettes gratuites ont circulé :

- les **week-ends et fériés de mai, juin, juillet et septembre** grâce à un financement du SmGSN et de ses collectivités membres et d'un appui du Fonds Vert Mobilité rurale ;
- en **été tous les jours entre le 12 juillet et le 24 août** grâce à un financement de la Région Occitanie.



Fréquentation 2025 du service de navettes



- 27 demi-journées de circulation
- 1 713 voyages soit une moyenne de 63/ jour
- Nombre de véhicules évités : 745

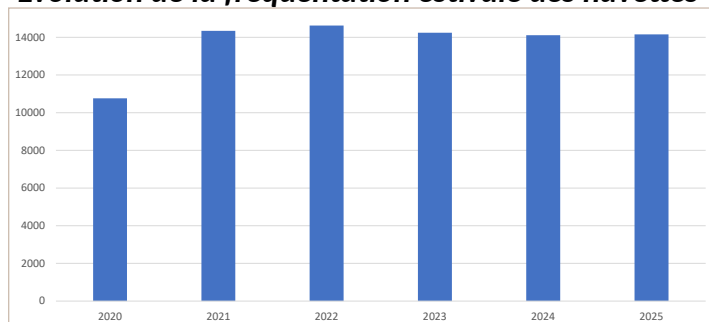
Fréquentation très satisfaisante ; forte variabilité en fonction de la météo

- Total : 14 156 voyages**
- 6 200 véhicules évités
 - Mois de juillet calme
 - 3 semaines de forte fréquentation
 - 324 voy./jour en moyenne

- 7 demi-journées
- 538 voyages soit 77/ jour
- 234 véhicules évités
- 1 annulation

Moyenne journalière supérieure au printemps : réel intérêt sur septembre

Evolution de la fréquentation estivale des navettes



Depuis 2021, le nombre de voyages est stable et supérieur à 14 000 par été. Les **navettes estivales** ont trouvé leur public et sont **indispensables à la préservation du site**.



L'application Pysae permet de localiser les navettes en temps réel !
Un outil précieux pour informer les usagers, et connaître le temps d'attente aux arrêts.

Les lignes régulières depuis Lodève et Le Vigan

Ligne n°679 Lodève - Baume Auriol : du mieux pour la deuxième année de fonctionnement

Cette ligne est mise en place **depuis 2024 uniquement en période estivale** pour permettre aux visiteurs de rejoindre le Cirque de Navacelles et ses navettes gratuites sans voiture.

Elle est opérée par Hérault Transport dans le cadre du dispositif TIL et est financée par le Syndicat mixte du Cirque de Navacelles en partenariat avec la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac et un soutien du Fonds Vert Mobilité Rurale.

En 2025, elle a circulé du samedi 12 juillet au dimanche 24 août avec quelques ajustements par rapport à 2024 :

- **Amplitude horaire élargie l'après-midi** (dernier départ 18h30 de la Baume Auriol)
- Ajout d'un **arrêt supplémentaire** (La-Vacquerie-et-St-Martin-de-Castries)
- Réduction du service les dimanches (très peu de monde en 2024)

A noter que la **correspondance avec Montpellier et Millau** a été conservée.



EVOLUTION 2024-2025 DE LA FRÉQUENTATION DE LA LIGNE 679

Malgré une hausse de la fréquentation par rapport à 2024, celle-ci reste très faible en comparaison du coût du service. Cette ligne **est encore largement méconnue** et un **important travail de communication** doit être réalisé.

Ligne n°105 : Le Vigan - Vissec via les belvédères de Blandas : un potentiel à développer

Cette ligne **fonctionnant à l'année**, elle constitue une **vraie possibilité de découverte du territoire en transports en commun**. Avant 2025, cette ligne régulière à l'année n'avait pas fait l'objet d'une valorisation dans un cadre touristique. Pourtant, le temps de trajet (30 minutes) la rend intéressante pour des personnes basées au Vigan, locaux comme visiteurs. De plus, une **correspondance est possible depuis Nîmes et Montpellier**.

Malgré ses atouts, la **ligne n°105 est très peu utilisée en période estivale, et inconnue des locaux et des visiteurs**. Tout comme la ligne estivale entre Lodève et la Baume-Auriol, il est nécessaire de **mieux communiquer sur la ligne n°105** et **mettre en avant le potentiel de découverte touristique sans voiture** qu'elle représente

2. Valoriser les transports en commun : l'exemple des Rando'bus

Afin d'inciter à l'utilisation des lignes régulières pour se rendre jusqu'au Cirque de Navacelles, le Syndicat mixte a élaboré **2 livrets proposant plusieurs itinéraires de randonnée réalisables depuis les arrêts desservis par les deux lignes de transport en commun : les Randobus**, inspirés d'une initiative similaire du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval (Haute-Savoie).

Au total, **15 itinéraires permettent de découvrir les paysages du Grand Site au-delà du seul Cirque de Navacelles**. Les livrets Rando'bus sont disponibles gratuitement sur le site internet du Grand Site du Cirque de Navacelles, ainsi qu'en format papier auprès des Offices de Tourisme.

15 randonnées pour découvrir les paysages autour du Grand Site !

Vous souhaitez venir en bus de Lodève ou du Vigan ? Découvrez les causses avant de venir au Cirque de Navacelles !



Pour **valoriser les services de transports en commun et les Rando'bus**, un **influenceur «mobilités douces»** s'est rendu sur le territoire le temps d'un week-end en juillet, grâce à un partenariat avec les Offices de Tourisme et les ADT, Gard Tourisme et Hérault Tourisme.

Les contenus postés ont cumulé plus de 500 000 vues et ont permis de faire connaître ces possibilités de découverte sans voiture. Ils seront à nouveau mis en avant en 2026 pour poursuivre la communication autour du service.



3. Les sentiers de randonnée

Le Cirque de Navacelles, les causses et les gorges de La Vis sont maillés de sentiers de randonnée, offrant aux visiteurs une diversité de paysages à découvrir. En effet, la randonnée pédestre est le principal moyen de découverte du site.

Afin de **mesurer la fréquentation** et **permettre une pratique sécurisée**, plusieurs sentiers sont équipés d'**éco-compteurs**. Cet outil permet de connaître le nombre de passages, la direction et la temporalité. **D'autres outils numériques aident également à observer les évolutions** de la pratique de la randonnée, avec une augmentation marquée sur les ailes de saison depuis plusieurs années.

Les itinéraires de grande randonnée

Le territoire est traversé par trois itinéraires pédestres de renom (GR®7, GRP® Tour du Larzac méridional, Chemin de St-Guilhem) qui sont surtout fréquentés sur les ailes de saison.

Ces grands itinéraires empruntant des sentiers par ailleurs très fréquentés, il n'est pas possible de mesurer la part de visiteurs réalisant ces itinérances. L'Association des Amis du Chemin de St-Guilhem, qui assure l'animation et la valorisation de l'itinéraire, observe une dynamique et un intérêt pour ce sentier avec de nouveaux publics.

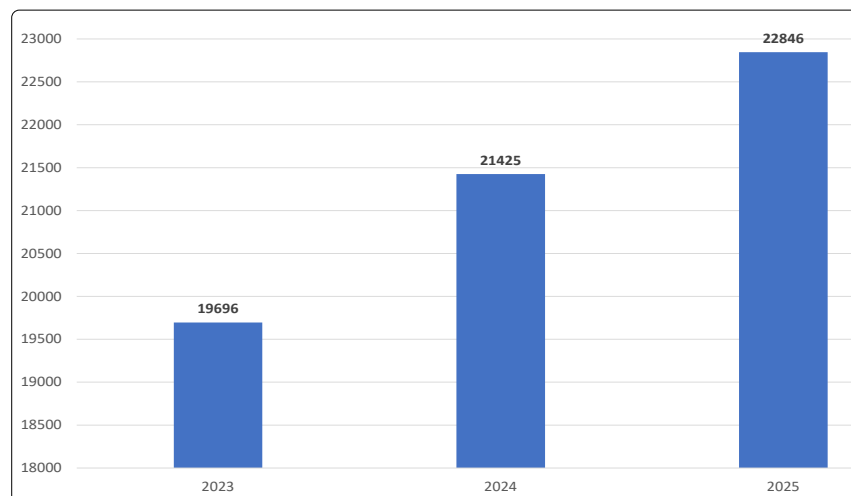
Le GRP® du Tour du Larzac méridional fait quant à lui l'objet d'une revalorisation de la part des collectivités, avec l'actualisation du cartoguide, et la création de boucles annexes.



Les sentiers du site classé et les éco-compteurs

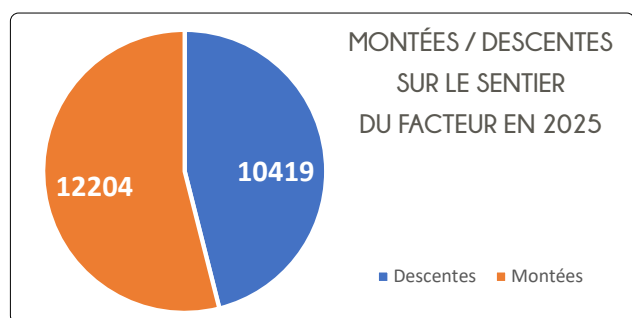
Le sentier du facteur

Ce sentier est une **liaison clé du Grand Site**. Il permet de relier le belvédère de la Baume Auriol, principal accès au cirque, avec le hameau de Navacelles. Assez court mais pentu, il offre de beaux points de vue sur les gorges de la Vis. Un éco-compteur y est installé depuis juin 2022.



ÉVOLUTION 2023-2025 DE LA FRÉQUENTATION DU SENTIER DU FACTEUR

Sur les trois années complètes de fonctionnement de l'écocompteur, la **fréquentation annuelle a augmenté de plus de 3 000 passages pour atteindre 22 846 en 2025 !**



En 2023 et 2024, la répartition entre les sens de passages était équilibrée. En 2025, avec la fermeture du sentier des gorges, et la variante par le causse, on remarque que le nombre de «montées» est bien plus important.



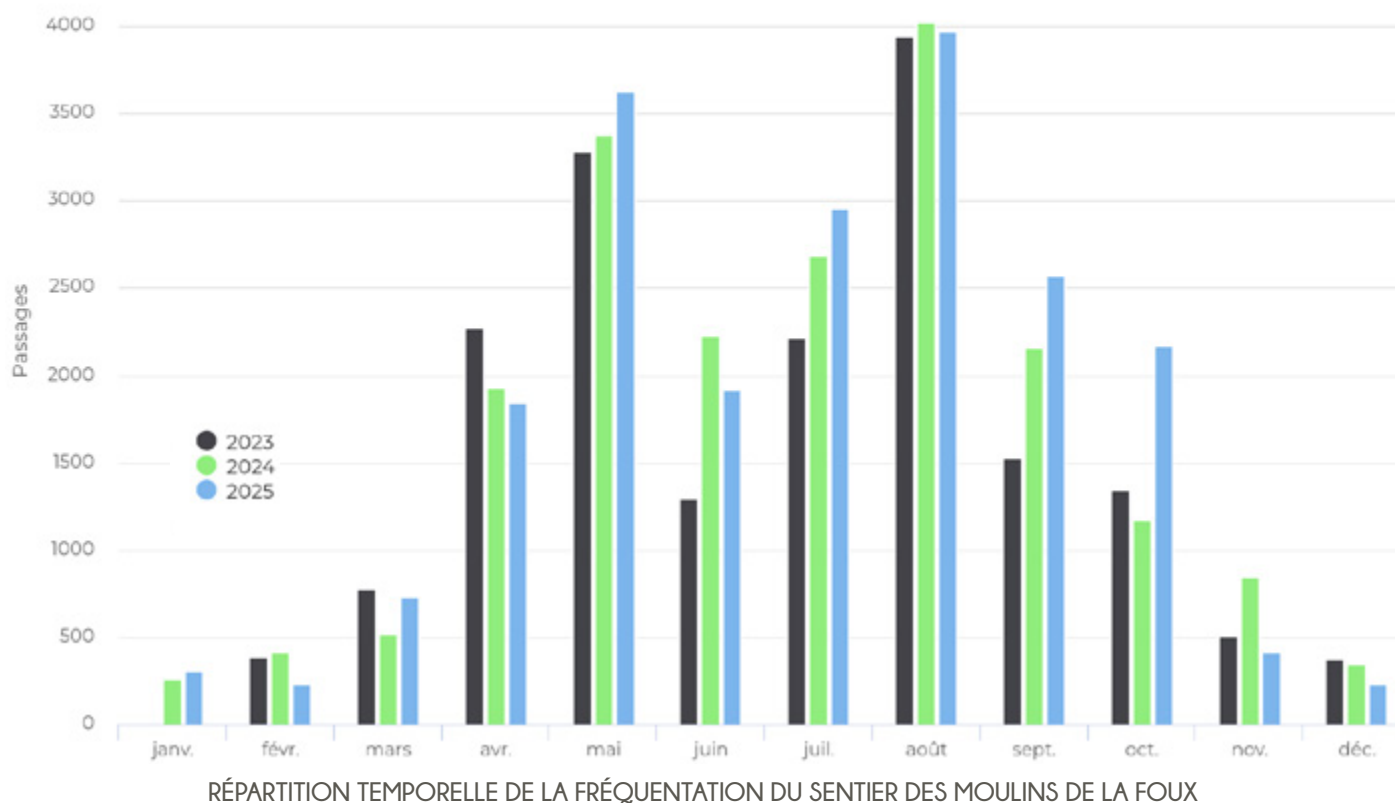
© C. Dubray, écovolontaire 2025

La boucle des moulins est le sentier emblématique du Cirque de Navacelles, reliant le hameau et les Moulins de la Foux par l'une puis l'autre rive de la rivière de la Vis. D'une longueur totale de 10km, c'est le sentier le plus emprunté du site, d'autant qu'il est réalisable partiellement grâce à la desserte en navette et aux quelques places de stationnement à proximité des moulins.

Un compteur installé début 2023 a permis de quantifier cette fréquentation sur une partie de l'itinéraire, entre Navacelles et les moulins en rive droite de La Vis.

En 2025, 35 015 passages ont été comptabilisés sur cette portion, dont 21 000 en direction des moulins. Ces chiffres sont supérieurs à ceux des années précédentes (+ 3 000 passages par rapport à 2023) et illustrent bien la **popularité de l'itinéraire**.

IMPORTANT : Les chiffres 2025 s'arrêtent au 10 décembre, date à laquelle l'éco-compteur a été déplacé. Il se trouve désormais sur l'autre accès aux moulins, l'objectif étant de disposer, à terme, d'une estimation précise de la fréquentation du site des moulins.



La répartition sur l'année 2025 est similaire aux deux années précédentes, avec un « réveil » au mois d'avril (légère variation en fonction de Pâques et des vacances scolaires), puis un **mois de mai très fréquenté, où l'on s'approche en 2025 des valeurs d'un mois d'août !**

L'écart avec les années précédentes s'explique surtout par la **présence plus importante de visiteurs en septembre et octobre (+ 1000 en octobre)**.

Les Belvédères de Blandas

Les belvédères sont la porte d'entrée du Site classé côté gardois. Les visiteurs y trouvent un restaurant, l'Office de Tourisme Sud-Cévennes, et un sentier de découverte.

L'éco-compteur y est installé le long du cheminement piéton par lequel les visiteurs passent nécessairement. **En 2025, 117 014 passages ont été enregistrés à Blandas, dont 65 410 «entrants».**

Ce chiffre est légèrement inférieur aux années précédentes, mais la temporalité de la fréquentation reste similaire.



Exemple de cas d'usage - Outdoor Vision

Outdoor Vision est un outil développé par le Pôle Ressources National Transition Ecologique et Sports de Nature (PRNTESN) qui permet de synchroniser les traces gpx enregistrées par les utilisateurs d'applications et d'outils connectés (Visorando, Garmin, Decathlon Connect, etc). En compilant ces traces, **l'outil fournit aux gestionnaires d'espaces et d'itinéraires des informations sur les pratiques de pleine nature** (itinéraires les plus fréquentés, départ/arrivée/pause, etc).

Il est ainsi possible d'opérer un suivi qualitatif des itinéraires, des besoins de balisage et de signalétique afin de garantir une pratique sécurisée et respectueuse du site.

À Navacelles, un sentier a dû être fermé en raison d'un éboulement fin 2024. Une variante a été mise en place pour éviter aux visiteurs de se mettre en danger, d'autant que deux itinérances emblématiques, le GR7 et le Chemin de St-Guilhem, passent par le tronçon fermé.

En comparant les données d'Outdoor Vision, on observe un changement net d'une année à l'autre :



2024 : L'ensemble des traces enregistrées par les pratiquants montrent qu'ils empruntent tous le sentier des gorges de La Vis entre Navacelles et St-Maurice.



2025 : Le report de la fréquentation s'est bien effectué sur la variante par la cause.

En revanche, apparaît une légère fréquentation sur la route départementale. La **signalétique provisoire sera renforcée en 2026 afin d'éviter cette divagation par la route.**

IMPORTANT : le sentier des gorges est toujours fermé en 2026.

4. Les incivilités et comportements à risques

La gestion des déchets

Le Cirque de Navacelles est relativement épargné par la problématique des déchets sauvages. L'éloignement du site et un public de randonneurs plutôt sensibilisés font qu'assez peu de déchets sont retrouvés le long des sentiers ou à proximité de la rivière. De plus, les écovolontaires effectuent un ramassage quotidien durant leurs patrouilles estivales.

Au hameau, le problème est plus pregnant, avec de **nombreux déchets au niveau du parking**. En saison, **l'agent polyvalent du Syndicat mixte ramasse environ un sac poubelle par jour sur cette zone**. Le principal problème au hameau concerne les colonnes de tri situées à l'entrée du village. En raison d'une **fréquence de ramassage insuffisante**, les **colonnes débordent chaque été entre la fin juillet et la mi-août**. A cette période très fréquentée, les déchets s'accumulent rapidement, et l'effet visuel et la dispersion de ces déchets sont indignes d'un Site classé.

Le risque incendie

Un incendie de grande ampleur a eu lieu début juillet entre Rogues et Montdardier, avec plus de 400 hectares de végétation brûlés. En raison du vent et de la difficulté d'accès à ce secteur, près de deux jours ont été nécessaires aux pompiers pour éteindre cet incendie.

Malgré la signalétique rappelant l'**interdiction de tout usage du feu**, de nombreuses «places à feu» sont retrouvées par les écovolontaires et l'agent technique du Syndicat mixte dans les gorges de La Vis. Ces derniers détruisent systématiquement les foyers, afin d'éviter la diffusion de la pratique.

Les feux de camp vont souvent de pair avec le **stationnement nocturne et/ou le bivouac, interdits en Site classé**. De nombreux rappels de cette réglementation ont été faits par l'agent du Syndicat mixte, et les services de gendarmerie et de l'Office Français de la Biodiversité réalisent également des patrouilles en saison estivale.

Les risques liés à la rivière

La Vis est une rivière pouvant se révéler dangereuse, même en plein été en raison du courant fort et de la température de l'eau. Surtout, la **fréquentation aux abords de la cascade de Navacelles engendre chaque année des accidents graves** (glissades, chutes sur les pierres, ...) **nécessitant l'intervention des services de secours**.

Chaque jour, les écovolontaires sensibilisent les visiteurs et les incitent à la prudence.





© C. Payen

Les Gorges de la Vis aval

Entre 2024 et 2025, le Syndicat mixte du Grand Site de Navacelles a coordonné un schéma d'accueil et de gestion des flux sur la partie aval des gorges de La Vis.

Cette partie de la vallée attire un **grand nombre de visiteurs à la recherche de lieux de baignade**. La fréquentation se concentre principalement autour des **Cascades de La Vis**, à Saint-Laurent-le-Minier (30), et dans une moindre mesure à la **plage communale de Gornières** ainsi qu'au **Grenouillet** (34). L'étude a permis de caractériser la fréquentation de cette zone, et a abouti à la **rédaction d'un plan d'actions pour améliorer la situation du site**.

Depuis l'été 2024, une équipe d'**écovolontaires**, sur le modèle de ceux présents à Navacelles, assure une **présence quotidienne en complément des dispositifs mis en place par la commune** de St-Laurent-le-Minier.

Environ 67 000 personnes dans les gorges sur l'été

Plus de 800 pers./jour à la cascade de St-Laurent

Public majoritairement familial (83%)

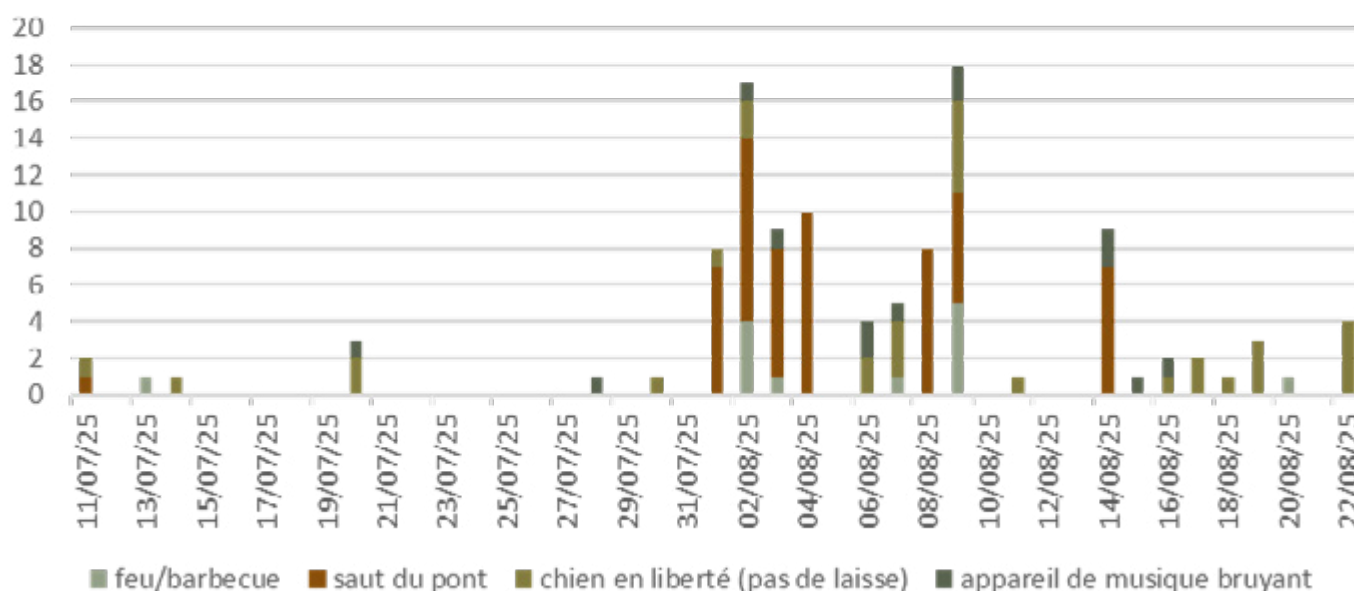
Capacités de stationnement dépassées

Malgré les actions déployées par la commune, et la présence des écovolontaires, la forte fréquentation de cette zone impacte les milieux naturels, présente des risques pour les visiteurs, et cause des désagréments aux habitants.

Lors de l'élaboration du schéma d'accueil, et des temps de présence des écovolontaires, un certain nombre de comportements à risque ont été observés, nécessitant régulièrement la présence des services de pompiers et de gendarmerie (voir graphique ci-dessous).

La poursuite du travail mené entre les communes et le Syndicat mixte, et la mise en place progressive du plan d'actions doivent permettre de résorber les problèmes identifiés, afin de préserver la vallée et le cadre de vie des habitants.

comportements à risque observés



Conclusion

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des précédentes. Les observations faites les années d'avant se confirment, et la fréquentation « mesurable » reste sensiblement la même :

- Importance des ailes de saison, en particulier du mois de mai, et arrière-saison non négligeable ;
- Première quinzaine de juillet, voire trois premières semaines relativement calmes ;
- 3 semaines de forte fréquentation de la fin juillet à la mi-août ;

Les socioprofessionnels partagent une sensation de « moins de monde », confirmée par les chiffres des offices de tourisme. Dans le même temps, les données non-exhaustives de l'observatoire indiquent une fréquentation supérieure des sentiers, et les navettes ont bien fonctionné en roulant moins de jours. Il pourrait être intéressant, à l'avenir, d'étudier l'évolution des pratiques de visite.

En l'état actuel de la fréquentation, les dispositifs d'accueil et de gestion des flux (stationnement, navettes, écovolontaires...) **sont correctement dimensionnés durant la période estivale.** Pour autant, se pose la question de l'adéquation de ces dispositifs, avec les pics de fréquentation plus importants du printemps ?

La préservation du site tient aussi au respect de la réglementation, notamment sur l'usage du feu, alors que le risque incendie est amené à s'accroître. A Navacelles, la **problématique des déchets** est un **sujet important auquel il est nécessaire d'apporter une réponse commune aux différents acteurs.** Quant à la **partie aval des gorges de La Vis**, de Madières à St-Laurent-le-Minier, les **enjeux multiples requièrent un plan d'actions à part entière,** à l'image du travail mené à Navacelles.

Pour conclure, le Grand Site du Cirque de Navacelles est un territoire accueillant, où les visiteurs sont majoritairement respectueux, et où les actions de préservation portent leurs fruits. L'attrait du site attire un nombre important de visiteurs, qui reste loin de la notion de surfréquentation de plus en plus souvent mobilisée sur de nombreux territoires. Pour autant, le travail de prévention et de sensibilisation, et les actions de gestion de la fréquentation doivent être poursuivis afin de préserver ce site magnifique !







GRAND SITE



DE FRANCE



Cirque de Navacelles